

Appels à projet 2025-2026 : l'Appel des pôles et le Prix de l'action éco-déléguée

Note d'information du 13/11/2025 relative à la participation à deux concours nationaux en EDD

Mission académique Éducation au développement durable

Affaire suivie par :

Julien LOCHE

Tél : 06 25 98 96 11

Mél : chef-de-mission.edd@ac-creteil.fr

Annexes :

Texte adressé aux Directeurs des écoles publiques et privés ainsi qu'aux Chefs d'établissement des collèges et des lycées publics et privés de l'académie de Créteil

Références :

- Renforcement de l'éducation au développement durable (circulaire du 24 septembre 2020) : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo36/MENE2025449C.htm>
 - L'École, premier lieu pour la transition écologique (23 juin 2023) : [https://www.education.gouv.fr/media/156176/Texte\(s\) abrogé\(s\) \(le cas échéant\) :](https://www.education.gouv.fr/media/156176/Texte(s) abrogé(s) (le cas échéant) :)
-

Participer à des concours en Éducation au Développement Durable (EDD) permet aux élèves de s'engager concrètement dans des projets porteurs de sens ou de mettre en lumière des projets déjà initiés. Ces démarches valorisent leurs initiatives, développent leur esprit critique et leur coopération, tout en leur faisant appréhender les différents aspects du développement durable : enjeux environnementaux, économiques, sociétaux, culturels, citoyens et en lien avec la gouvernance. C'est aussi une occasion de donner de la visibilité à leurs actions et développer des compétences communicationnelles et artistiques leur permettant de rendre compte de leurs apprentissages et du cheminement parcouru par les élèves lors de la mise en œuvre de leurs projets.

« L'appel des pôles »

Le concours "**L'Appel des Pôles**" invite les élèves des écoles, des collèges et des lycées à s'engager dans une démarche de découverte, de recherche et de création autour des **régions polaires et des enjeux scientifiques, climatiques et géopolitiques** qui y sont liés. Il s'agit d'un concours pluridisciplinaire porté par le Ministère de l'Éducation nationale et ses partenaires scientifiques, qui vise à sensibiliser les jeunes à la **préservation de la planète à travers l'exploration des milieux extrêmes et des grands équilibres climatiques**. Les élèves sont amenés à mener un projet collectif, à s'informer, à produire des réalisations variées (exposés, vidéos, créations artistiques, actions de sensibilisation, etc.) et à développer une réflexion globale sur la transition écologique et la solidarité internationale.

Participer à "L'Appel des Pôles" constitue une formidable opportunité pour les établissements, qu'ils soient labellisés E3D ou non.

➤ *Pour les établissements labellisés E3D*, ce concours offre un cadre concret pour approfondir les thématiques liées au *changement climatique*, à la *gestion durable des ressources* et à la *responsabilité planétaire*, tout **en renforçant les liens entre les disciplines scientifiques, géographiques, artistiques et citoyennes**.

➤ *Pour les établissements non encore engagés dans la labellisation E3D*, il représente une porte d'entrée accessible et motivante vers une démarche EDD, en donnant du sens aux apprentissages et en mobilisant la communauté éducative autour d'un projet fédérateur sur le monde polaire.

Sur le plan pédagogique, ce concours contribue à la **maîtrise des compétences du référentiel EDD** :

- **comprendre les enjeux planétaires** liés au climat, à la biodiversité et à la solidarité internationale ;
- **adopter une démarche scientifique et critique**, en s'appuyant sur des données, des observations et des témoignages issus de la recherche polaire ;
- **travailler en équipe et collaborer** dans une logique de projet interdisciplinaire ;
- **exprimer et communiquer un message citoyen**, en sensibilisant d'autres élèves ou acteurs du territoire ;
- **s'engager de manière responsable**, en reliant la connaissance du monde à l'action locale.

Ainsi, "L'Appel des Pôles" permet aux élèves de développer leur curiosité scientifique, leur ouverture culturelle et leur sens de la responsabilité environnementale. Il leur offre une expérience formatrice et inspirante, les amenant à comprendre que ce qui se passe dans les régions polaires est lié à ce que nous pouvons vivre sous nos latitudes, les pôles représentant une sorte de miroir du monde, c'est-à-dire un espace fragile où se jouent les équilibres du climat, mais aussi une source d'émerveillement et de coopération scientifique qui nourrit la conscience écologique et citoyenne.

Les finalistes académiques seront également invités à la journée académique de l'engagement du 5 juin prochain.

Date limite pour s'inscrire : 30 novembre 2025

Plus d'informations sur [le site académique EDD](#).

« Prix de l'action éco-délégée »

Le Prix de l'action éco-délégée est un concours national organisé chaque année par le Ministère de l'Éducation nationale pour valoriser les initiatives menées par les éco-délégués dans les écoles, les collèges et les lycées. Il met à l'honneur les projets collectifs qui traduisent un **engagement concret en faveur du développement durable**, qu'il s'agisse d'actions sur la *préservation de la biodiversité*, la *lutte contre le gaspillage*, la *sobriété énergétique*, la *solidarité* ou encore la *transformation des comportements individuels et collectifs*.

Participer à ce concours, c'est donner une visibilité académique puis nationale aux démarches éducatives locales et encourager les élèves à devenir acteurs du changement.

➤ *Pour un établissement déjà labellisé E3D*, c'est une opportunité de valoriser le travail engagé, de fédérer les équipes autour d'un projet transversal et d'illustrer la mise en œuvre des trois dimensions du label : pédagogique, éducative et partenariale.

➤ *Pour un établissement non labellisé E3D*, le concours constitue un point d'entrée stimulant vers une dynamique de projet EDD, en aidant à structurer une démarche progressive et participative autour d'un objectif mobilisateur.

Du point de vue des apprentissages, le concours permet de développer et d'évaluer des **compétences clés du référentiel EDD** :

- **s'approprier les enjeux du développement durable**, en comprenant les interactions entre les dimensions environnementales, sociales, économiques et culturelles ;

- **coopérer et agir collectivement**, en conduisant un projet concret, de sa conception à sa valorisation, dans un esprit de responsabilité partagée ;
- **faire des choix éclairés et éthiques**, en analysant l'impact des actions menées sur le milieu et sur la société ;
- **communiquer et argumenter**, en valorisant le projet auprès de la communauté éducative et des partenaires extérieurs ;
- **s'engager dans la transition écologique et énergétique**, en devenant moteur du changement au sein de son établissement.

La participation au Prix de l'action éco-déléguée apporte ainsi une double plus-value : elle renforce la cohérence et la reconnaissance de la démarche EDD de l'établissement, tout en offrant aux élèves une expérience formatrice et citoyenne. Elle aide ces derniers à développer leur autonomie, leur créativité, à mobiliser leur esprit critique sur un sujet qu'ils ont choisi et à développer leur sentiment d'efficacité collective, autant de leviers essentiels pour former les citoyens responsables et solidaires de demain.

Les finalistes académiques (palmarès établi par les élus du Comité académique de vie lycéenne) seront valorisés lors de la journée académique de l'engagement (5 juin 2026). L'an passé, deux finalistes ont été récompensés au niveau national : l'école maternelle Pasteur de Fontenay-sous-Bois (dans la catégorie écoles) et le réseau des 9 écoles et 2 collèges de Bagnolet (pour le prix spécial « année de la mer »).

Date limite d'inscription : 3 avril 2026

Retrouvez toutes les informations sur le [site académique EDD](#).

Le chef de mission académique EDD

Julien Loche